

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2009 DU PARC EIFFEL ENERGIE

En 15 ans, le Bassin de Pompey, ancien site sidérurgique, a réussi sa reconversion industrielle. Si à l'époque, 4000 personnes travaillaient à la fabrication et la transformation de l'acier, aujourd'hui le Parc Eiffel Energie compte plus de 4200 salariés répartis dans environ 120 entreprises dont les activités peuvent aller de la R & D dans le domaine des molécules pharmaceutiques à la fabrication d'armatures pour le BTP en passant par la logistique, la fabrication de mouchoirs en papier ainsi que le tertiaire.

Compétitivité et attractivité étant source de croissance et d'équilibre pour le territoire économique de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, nous nous engageons chaque jour en partenariat avec les chefs d'entreprises dans une démarche d'amélioration continue et d'excellence environnementale visant à limiter et réduire les impacts environnementaux liés à l'exploitation et l'aménagement du Parc Eiffel Energie. L'Association Val de Lorraine Entreprendre s'engage également à mettre en place des démarches collectives et participatives visant à réduire les risques liés à leur activité sur le territoire.

Notre objectif est l'amélioration continue de nos résultats environnementaux notamment dans les axes suivants :

- ✚ gestion des déchets
- ✚ réduction des consommations énergétiques
- ✚ optimisation des déplacements au travers de notre politique transport et de nos aménagements tels que la signalétique, la mise à niveau des voiries ainsi que la création de voies douces
- ✚ amélioration continue des services, du cadre de vie, de la propreté et du paysagement.

Cette démarche collective Communauté de Communes du Bassin de Pompey / Val de Lorraine Entreprendre n'est possible que grâce à l'implication et la volonté de tous les acteurs présents sur le Parc Eiffel Energie et à une communication permanente et transversale.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey s'attache, au travers de ses marchés, à préconiser aux prestataires de biens et de services l'utilisation de produits ou de technologies ayant un moindre impact sur l'environnement. Il en va de même pour la gestion des chantiers pour lesquels une organisation spécifique est demandée afin de tendre vers le « 0 » nuisance.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey s'engage à respecter toute obligation ou directive réglementaire et à les prendre en compte pour chaque action menée sur le Parc Eiffel Energie.

Le 31 octobre 2008,

Laurent TROGRIC  
Président de la Communauté  
de Communes du Bassin de Pompey

Martial MUNIER  
Président de Val  
de Lorraine Entreprendre